

✓
LÉGATION DE SUISSE

Stockholm

V/Gt.

P. ✓
M. de Halle
dodis.ch/3640
H. 2.6.
Stockholm, le 24 mai 1948.

Rapport Politique No 28.

Objet: Nomination du Comte Folke
Bernadotte en qualité de médiateur
de l'ONU en Palestine.-

M. Velloffon avait lu cette lettre à M. Duchosal.
Celui-ci m'ayant demandé une paraphrase,
j'ai refusé, me bornant à lui adresser
copie de l'interview, document public, et à
lui rappeler, verbalement, les indications
dans mes notes en marge ① et ②.
E. de Halle
9.6.48

Monsieur le Conseiller fédéral,

①
La nomination du Comte Folke Bernadotte ne saurait étonner ceux qui le connaissent: il est extrêmement ambitieux et il en a donné la preuve dans son livre "La Fin", où il semble qu'il ait été le négociateur de la paix entre l'Allemagne et les Alliés en 1945 (en réalité le Comte Bernadotte fut en contact avec le sire Schellenberg et en contact indirect avec Himmler). L'on pouvait cependant se demander si le Comte Bernadotte accepterait cette mission hasardeuse et éphémère et s'il solliciterait l'avis du Gouvernement suédois? Ainsi que nous vous en avons informé par télégramme chiffré, hier, ce dernier n'a pas été consulté par le Comte Bernadotte, qui aurait agi à titre personnel. J'ai retiré de l'entretien que j'eus à ce propos avec le Ministre des Affaires Etrangères que si le Comte Bernadotte avait daigné demander à son gouvernement ce qu'on en pensait, le préavis eût été négatif.

C'était donc, semble-t-il à première vue, à titre de simple particulier que le Comte Bernadotte acceptait cette mission de médiateur? Mais l'interview qu'il vient d'accorder au grand journal suédois conservateur "Svenska Dagbladet" donne un autre son de cloches:

1.) Le Comte Bernadotte a accepté "en qualité d'homme de la Croix-Rouge, mais non pas de la Croix-Rouge suédoise ..."

Monsieur le Conseiller fédéral PETITPIERRE,
Chef du Département Politique,

B e r n e .

./.



- 2 -

- 2.) A la condition de revenir à Stockholm pour le Congrès de la Croix-Rouge.
- 3.) Pour une durée de six mois.

② Si nous comprenons bien, puisque le Comte Bernadotte a accepté sa mission "en qualité d'homme de la Croix-Rouge, mais non pas de la Croix-Rouge Suédoise", il l'aurait fait en qualité de membre de la Croix-Rouge Internationale ... Il nous a paru que l'interview était de nature à vous intéresser.

Au surplus, je ne manquerai pas de me renseigner plus exactement sur cette question. A l'heure actuelle, les mobiles du Comte Bernadotte me paraissent être les suivants: animé d'une ambition illimitée, il a désiré arriver à la présidence de la Croix-Rouge Internationale et il a manoeuvré comme vous le savez dans ce sens; - voyant que son plan n'aboutissait pas, il a cherché à jouer cependant sur le plan international un rôle de premier plan, multipliant ses voyages, au bénéfice de sa double qualité de membre d'une famille royale et de représentant d'un gouvernement socialiste; - enfin, il a accepté d'être le médiateur de l'ONU en Palestine dans l'espoir de jouer un rôle comme homme de la Croix-Rouge ... universelle.

Sachant tout l'intérêt que vous portez aux questions de la Croix-Rouge, j'ai tenu à vous faire très rapidement ce rapport et à vous envoyer hier un télégramme chiffré, pour éviter toute perte de temps. Si le délégué du Conseil fédéral aux oeuvres d'entr'aide internationales ou si le Comité international de la Croix-Rouge a quelque point qui les préoccupe avant le Congrès de Stockholm, je vous serais obligé de les prier de me

- 3 -

les exposer très prochainement, afin que je puisse faire une enquête discrète, avant que les vacances de juillet ne fassent disparaître tout les Suédois de Stockholm.

Voici la traduction de l'interview du "Svenska Dagbladet" du 23 mai:

" Le comte Folke Bernadotte a accepté de devenir médiateur de l'ONU en Palestine. J'ai accepté, déclare-t-il, parce que je considère le problème palestinien non pas comme une affaire interne entre Juifs et Arabes, mais comme une étincelle pouvant allumer un incendie plus grand, et si j'ai un pourcent de possibilité de réussir, j'estime que cette tentative doit être faite.

Je n'ai jamais été en Palestine, je n'y ai aucun contact personnel et je m'y rends sans préjugé en ce qui concerne la situation. Je pars en qualité d'homme de la Croix-Rouge - mais non pas de la Croix-Rouge Suédoise - , ce qui souligne mon attitude non politique. L'ONU m'a promis une liberté d'action relative, et je pourrai moi-même formuler des projets et agir.

J'avais reçu avant-hier un télégramme de M. Trygve Lie, m'annonçant que j'étais un des candidats au poste de médiateur en Palestine. J'ai répondu que je m'y intéressais en principe, mais souhaitais des informations détaillées sur trois points. J'ai demandé quel serait mon statut pendant mon séjour en Palestine, si j'étais lié par les décisions de l'ONU dans cette affaire ou si j'avais le droit de déposer de nouveaux projets en vue de résoudre cette question. J'ai déclaré aussi que je ne voulais pas m'engager pour une période plus longue que 6 mois. J'ai reçu hier la réponse télégraphique de M. Lie, qui indique que j'aurai une liberté d'action relative, mais qui ne faisait pas la lumière sur tous les points, ce qui fait qu'aujourd'hui seulement j'ai pu prendre une décision définitive. A 16 heures vendredi, j'ai eu une conversation téléphonique avec M. Lie, qui confirme que l'ONU, et en premier lieu les 5 grandes puissances, me donnera une liberté assez grande quand il s'agit de prendre des initiatives et d'agir. On a accepté aussi le stage de six mois - Je me suis en outre réservé afin de revenir en Suède au mois d'août pour prendre

*Envoyez copie à M.
Duchosal le 9/6/48
le.*

- 4 -

part à la conférence de la Croix-Rouge - , ainsi que ma proposition d'agir en qualité d'homme de la Croix-Rouge.

Je partirai mardi à Paris, où je rencontrerai un groupe d'experts venus de l'ONU, et parmi lesquels se trouve probablement le Conseiller de légation Paul Mohn - et deux jours plus tard nous rendrons par avion en Palestine. Mon médecin, mon secrétaire et mon domestique m'accompagneront. Les parties aux prises en Palestine vont être informées par M. Trygve Lie de mon arrivée, mais je ne sais ni si elles m'accepteront ni où je dois me fixer. Le comte Bernadotte exprime finalement le désir de disparaître pendant quelque temps de la publicité - l'expérience de ses délicates missions précédentes lui a appris que le mutisme peut être bon pour la cause qu'il sert."

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, les assurances de ma haute considération.

LE MINISTRE DE SUISSE:

Albton.